

Up

CHÈQUE
DOMICILE

professions
libérales & TNS



**+ DE POUVOIR
D'ACHAT
POUR
UN MEILLEUR
ÉQUILIBRE DE VIE**



CHÈQUE PAPIER

→ Paiement en main propre
directement auprès du
prestataire ou intervenant

**E-CESU
(DÉMATÉRIALISÉ)**

→ Paiement sécurisé en ligne
des intervenants et des
prestataires au centime près
→ Pas de frais de port

Up Chèque Domicile



Leader du Chèque Emploi Service
Universel préfinancé



Jusqu'à 1 830€/an de pouvoir d'achat
supplémentaire exonéré de charges



25% de crédit d'impôt*

#01 LES + POUR VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Part de subvention de l'entreprise pouvant aller jusqu'à 100%.
- Une exonération totale de charges sociales et fiscales, dans la limite du plafond fixé à 1 830 € par an et par bénéficiaire.
- Un crédit d'impôt de 25% sur les sommes versées.*
- Une dépense déductible de votre bénéfice imposable.



EN PRATIQUE

ENTREPRISE SOUMISE AU BIC/BNC	Avec Chèque Domicile	Sans Chèque Domicile
Exemple de bénéfice imposable	40 000 €	40 000 €
Montant de Chèque Domicile acheté	- 1 830 €	- €
Montant imposable après exonération	= 38 170 €	= 40 000 €
Impôt total avant réduction d'impôt (taux 30%)	11 451 €	12 000 €
Crédit d'impôt (25% de 1 830 €)	- 457 €	- €
Impôt à payer	= 10 993 €	= 12 000 €

ENTREPRISE SOUMISE À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	Avec Chèque Domicile	Sans Chèque Domicile
Exemple de bénéfice imposable	2 500 €	2 500 €
Montant de Chèque Domicile acheté	- 1 830 €	- €
Impôt total avant réduction d'impôt	= 670 €	= 2500 €
Montant imposable	221 €	- 825 €
Crédit d'impôt (25% de 1 830 €)	- 457 €	- €
Impôt à payer	+ 236 €	= 825 €

+1006€ D'ÉCONOMIE

+ 236 € DE CRÉDIT D'IMPÔT

* En sont exclus les micro-entreprises, les auto-entrepreneurs ou les entrepreneurs individuels sans salariés.



EN PRATIQUE

	Avec Chèque Domicile
GARDE D'ENFANT ANNUELLE	5 000 €
MONTANT CHÈQUE DOMICILE (dans le cadre d'un financement à 100%)	1 830 €
PARTICIPATION RESTANT À CHARGE DU BÉNÉFICIAIRE imposable après exonération	3 170 €
50% DE CRÉDIT D'IMPÔT	- 1 585 €

1 585 €
COÛT FINAL
POUR LE BÉNÉFICIAIRE

#02 LES + POUR VOUS, EN TANT QU'UTILISATEUR

- Un crédit d'impôt de 50% sur les sommes restant à charge.
- 900 000 prestataires dans toute la France.
- Conciliation vie professionnelle / vie personnelle et pouvoir d'achat supplémentaire.
- Accès aux 21 Services à la Personne :

SERVICES À LA FAMILLE

soutien scolaire, crèche...



SERVICES DE LA VIE QUOTIDIENNE

ménage, repassage, jardinage...



SERVICES AUX PERSONNES DÉPENDANTES

accompagnement, assistance à domicile (hors actes médicaux...)



#03 LES OUTILS ET LES INTERLOCUTEURS DÉDIÉS

VOTRE COMMERCIAL

spécialisé pour vous conseiller au moment de la mise en place et vous accompagner.



UN SERVICE CLIENTS

disponible de 8h à 18h pour vous accompagner au quotidien dans le suivi de vos commandes et facturation.

UN ESPACE BÉNÉFICIAIRE

disponible 24h/24 et 7j/7.



UN GUIDE CLIENTS

pour répondre à toutes vos questions sur l'utilisation au quotidien de vos titres Chèque Domicile.

#04 LA COMMANDE ET LA LIVRAISON

1

COMMANDE

Vous choisissez la fréquence de vos commandes (mensuelles, trimestrielles...) et votre outil de commande (fichier excel préformaté).

2

PAIEMENT

Vous choisissez le moyen de paiement le plus adapté (prélèvement, virement, chèque).

3

LIVRAISON

Sécurisée sous 5 jours, dès réception complète de la commande et de son règlement.

4

UTILISATION

Via une structure agréée ou en emploi direct.

RESTONS EN CONTACT

✉ partenariatspme@up.coop

🖱 up-france.fr/optimiser

☎ 01 76 49 65 45

REJOIGNEZ LA CONVERSATION

Up France

@UpFrance



Ça fait du bien au quotidien